

lait sur le marché? Le ministre indiquerait-il quelles dispositions il prend pour faire face à la situation?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je viens de recevoir copie d'un télégramme à ce sujet qui a été envoyé au bureau du premier ministre. En ce qui concerne la deuxième moitié de la question du député, nous annoncerons bientôt notre politique laitière pour l'année prochaine. J'ai grand espoir qu'elle semblera raisonnable et même attrayante aux producteurs laitiers et qu'ils renonceront à l'initiative projetée.

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Le ministre nous dit que sa politique laitière sera annoncée prochainement. Peut-on espérer connaître cette politique, cette semaine, avant les vacances de Pâques, par exemple?

L'hon. M. Greene: Je ne suis pas certain, monsieur l'Orateur, quand la Chambre va s'ajourner, mais j'espère bien que la politique laitière sera annoncée avant cela.

[Traduction]

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): Une question supplémentaire monsieur l'Orateur.

Comme le ministre vient de répondre à la question posée par le député de Springfield, à laquelle il avait refusé de répondre la semaine dernière, peut-il nous dire s'il y aura majoration du prix versé aux producteurs pour le lait industriel?

L'hon. M. Greene: La politique sera annoncée en temps utile comme d'habitude et toute majoration sera indiquée à ce moment-là.

M. Winkler: Je pose la question de privilège monsieur l'Orateur. J'aimerais savoir si le ministre va présenter le plus tôt possible une mesure législative avantageuse au sujet des prix des machines agricoles. Le ministre a pris l'habitude de prononcer des discours politiques en dehors de la Chambre, quant aux autres niveaux de responsabilité.

M. l'Orateur: A l'ordre je vous prie.

[Français]

L'IMMIGRATION

A PROPOS DE L'ADMISSION DU PROFESSEUR HENRI LEFEBVRE AU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, en l'absence du très honorable premier ministre, je poserai ma question au premier ministre suppléant (l'hon. M. Martin).

Le Droit de samedi dernier nous informe qu'une série de conférences sur Karl Marx sera donnée à l'Université d'Ottawa, à partir de ce soir, par un communiste d'envergure, Henri Lefebvre, le penseur marxiste de langue française le plus complet. Le gouvernement est-il au courant de ces cours sur le communisme, au nombre de sept, qui seront donnés à l'Université d'Ottawa à partir de ce soir, et approuve-t-il ou a-t-il donné son approbation pour la tenue de telles conférences?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je ne crois pas que cette question se rapporte à un sujet qui relève de la responsabilité administrative du gouvernement.

[Plus tard]

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Le ministre était-il au courant du fait que M. le professeur Henri Lefebvre de l'Université de Paris avait été admis au Canada pour venir donner des conférences à l'Université d'Ottawa, sur la doctrine de Karl Marx?

L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je sais que la doctrine de Karl Marx est enseignée dans plusieurs universités. J'ai été moi-même un universitaire, et j'ai entendu des cours sur Karl Marx, sur Engels et Hegel, et je crois que c'est normal pour les universités, maintenant. Je ne sais pas—je n'ai pas été informé—quand M. Lefebvre a passé les frontières.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Est-ce la raison pour laquelle le ministre semble avoir des «inclinaisons» communistes?

M. l'Orateur: A l'ordre!

[Traduction]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

PROPOS ATTRIBUÉS AU MINISTRE DU TRAVAIL AU SUJET DE LA LÉGISLATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Howard Johnston (Okanagan-Revelstoke): Monsieur l'Orateur, le ministre du Travail nous dirait-il si les propos qui lui ont été attribués récemment et qui donnaient à entendre qu'il y avait quelque chose d'essentiellement inéquitable dans les lois sur les relations industrielles actuelles et leur mécanisme d'application, sont l'indice qu'une mesure sera présentée sous peu instituant des tribunaux du travail ou un mécanisme d'arbitrage obligatoire pour régler les grèves dans les services essentiels?